

# **DON DE MCH**

(Matériel Corporel Humain)

## CONSEILS PRATIQUES



**Pour qui? Pour quoi?**

- ▶ **Le don de MCH**
- ▶ **Le don d'épiderme**

## LE DON DE MCH

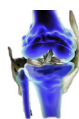
Le don de MCH offre la possibilité de restaurer ou de remplacer un tissu altéré afin de garantir la survie ou la qualité de vie d'une personne souffrante.

Chaque personne qui décède en milieu hospitalier peut être donneur. Nous sommes tous susceptibles d'être un jour receveur et d'être secourus par le geste d'un donneur. Pensons-y !



### Le don de tissus oculaires :

Permet de recouvrer la vue lors de certaines lésions ophtalmiques.



### Le don de tissus locomoteurs :

Contribue à restaurer les fonctionnalités motrices des articulations en sursis et à reconstruire les pertes osseuses en cas de maladie ou de traumatisme (fractures, cancers...).



### Le don de tissus cardio-valvulaires :

Sert à remplacer une valve cardiaque défectueuse.



### Le don de tissus vasculaires :

Est utilisé pour le rétablissement de la circulation sanguine en l'absence de veines utilisables chez le receveur ou lorsque le site lésionnel est infecté.



### Le don de tissus tympano-ossiculaires :

Aide à améliorer l'audition en cas de lésions tympaniques ou face à certaines pathologies de l'oreille.

### Le don d'épiderme :

Remplace les fonctions de la peau altérée et favorise la cicatrisation des plaies aiguës ou chroniques (brûlures, ulcères, délabrement cutané ...).

**1 donneur = plus de 40 receveurs!**

## LE DON DE MCH

Les prélèvements, organisés par l'équipe de coordination locale du don d'organes et de MCH, sont effectués au bloc opératoire, dans des conditions rigoureuses de stérilité et de respect de la personne.

Après chaque don, les équipes chirurgicales placent des prothèses en remplacement des tissus prélevés. Des pansements sont soigneusement appliqués afin de rendre au défunt toute sa dignité et que le prélèvement reste aussi discret que possible.

Chacun œuvre pour que le corps soit le plus rapidement rendu à sa famille.

Le don ne retarde donc, en aucun cas, les funérailles.

La Coordination locale du don d'organes et de MCH reste disponible pour les proches durant toute la procédure de dons et peut être contactée ultérieurement pour celui qui en éprouve le besoin.

## FAITES PART DE VOTRE SOUHAIT !

- ▶▶ Dites-le à votre entourage.
- ▶▶ Inscrivez-vous, soit :
  - auprès de votre administration communale,
  - auprès de votre médecin traitant,
  - directement en ligne via [www.masanté.be](http://www.masanté.be).

## LE DON D'ÉPIDERME

Le don d'épiderme consiste à prélever la couche la plus superficielle de la peau. Plus fine qu'une feuille de papier, elle conserve, après le décès, toutes ses propriétés

- barrière cutanée,
- anti-infectieuse,
- vertus cicatrisantes et antidouleur.

Les zones prélevées se situent au niveau du dos et de la face postérieure des jambes, afin d'être les plus discrètes possibles.

Depuis 2017, une Banque de Peau existe au sein du GHdC en vue de répondre aux besoins du Centre de traitement des brûlés de l'IMTR.

Malgré le nombre croissant de donneurs en Belgique, le Centre de traitement des brûlés doit régulièrement faire appel aux dons provenant de l'étranger.

**Le don d'épiderme sauve la vie  
de personnes grièvement brûlées !**





**Formulaire destiné à la Coordination  
locale du don d'organes et  
de Matériel Corporel Humain**

## QUESTIONS - REPONSES

### **J'ai des antécédents médicaux, puis-je être donneur?**

Oui, toute personne est légalement donneur et c'est aux médecins responsables des centres de prélèvements de décider si un antécédent s'oppose au don.

### **Je désire faire don de mes tissus mais pas de mes yeux, cela est-il possible?**

Absolument, la volonté du donneur est TOUJOURS respectée. Vous pouvez exprimer vos choix par rapport à 4 types de prélèvement et toute opposition signalée est prise en compte.

### **Comment puis-je être certain de l'usage qui sera fait du don?**

Les centres de prélèvements sont régulièrement inspectés afin de garantir le respect de la loi et de l'utilisation des tissus prélevés. (Loi du 19-12-2008, mise à jour au 28-12-2018).

### **Quel est le coût d'un don?**

Le don est gratuit. Il ne peut ni faire l'objet d'une rémunération ni d'une tarification supplémentaire.

### **Ne suis-je pas trop âgé?**

Il n'y a pas de limite d'âge au don de MCH !

### **Doit-on mourir à l'hôpital pour pouvoir être donneur ?**

Oui, c'est une des conditions, conformément au cadre légal.

*La vie peut offrir une autre chance  
elle s'appelle «Don»...*

